

## Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis n° 18-2013

Demande d'approbation des nouveaux statuts de l'Association des communes du district du Gros-de-Vaud relatifs à l'organisation de la Protection civile et de la sécurité en général.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc, formée de MM. Philippe Vallélian, François Vincent et Michel Rudaz s'est réunie à 2 reprises, les 12 et 19 février 2013.

Notre commission tient à remercier M. Roland Karlen, municipal, pour sa disponibilité et les informations complémentaires transmises.

### Remarques générales et réserves :

- a) Le préavis en question explique bien la position qu'a adoptée notre Municipalité au sujet des buts multiples et à géométrie variable de l'Association des communes du district du Gros-de-Vaud. (*article 3 des nouveaux statuts de l'Association*)
- b) Le budget de l'Association devrait être établi pour fin septembre, afin d'être intégré à temps dans les budgets communaux. Il en va de même des comptes, qui devraient être bouclés et adoptés à fin avril pour qu'il puisse en être fait mention dans les rapports de gestion communaux. (*article 9 des nouveaux statuts de l'Association*)

### Conclusion :

Notre commission est totalement acquise au fait que notre Commune doit adhérer à cette nouvelle Association, mais elle approuve les réserves évoquées dans le préavis par notre Municipalité.

### Décision :

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis no 18-2013 du 4 février 2013,
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc chargée de l'étude de ce préavis,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Cugy décide :

- d'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection civile du district du Gros-de-Vaud (ORPCi) avec les réserves évoquées dans le préavis,
- d'accepter les statuts de la nouvelle Association des communes du district du Gros-de-Vaud.

Fait à Cugy, le 19 février 2013

Philippe Vallélian

François Vincent

Michel Rudaz, rapporteur